



Angers, le 20 juin 2022

La Braderie d'Angers sur deux journées, les 2 et 3 juillet 2022

Les samedi 2 et dimanche 3 juillet 2022, la Braderie d'Angers s'installera en centre-ville dans un périmètre élargi. Cet événement est organisé conjointement par la Ville d'Angers, les Vitrites d'Angers et l'Union Départementale des Commerçants des Marchés de Maine-et-Loire (UDCM 49).

« La Braderie reste un événement incontournable de la vie angevine. Désormais étalée sur 2 jours, elle témoigne à travers les commerçants de la dynamique et de la vitalité de la ville. À Angers, nous renforçons l'attractivité du centre-ville avec le soutien des Vitrites d'Angers et de l'UDCM49. L'édition 2022 dont le périmètre a été élargi et le programme d'animations renforcé en est la parfaite illustration », explique Stéphane PABRITZ, adjoint aux commerces.

Près de 300 commerçants

Près de 300 commerçants, sédentaires et non sédentaires seront installés sur un périmètre élargi aux rues d'Alsace et de la Roe.

La nouveauté 2022

Cette année, un Bal populaire gratuit se tiendra samedi 2 juillet, de 20 h à minuit place du Ralliement dans une ambiance qui alternera les époques, des années 70 à nos jours.

Les animations

Saint Nicolas de Bourgueil **recréé un village** les samedi 2 et dimanche 3 juillet, place du Ralliement. Un espace dégustation, un espace détente avec des animations sur des initiatives éco-responsables, un espace ludique, un espace « sport-art » avec démonstrations de graff et une animation musicale par la fanfare Smile Quintet constitueront une ambiance de village.

Le vide greniers aura lieu le dimanche 3 juillet sur l'Esplanade Leclerc, de 8 h à 18 h. Les inscriptions se font à la maison de quartier Angers Centre Animation située au 12 rue Thiers jusqu'au jeudi 30 juin le lundi, de 14 h à 18 h 30 ; le mardi, mercredi, jeudi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30. Le vendredi de 14 h à 17 h. L'inscription et le paiement en ligne peuvent également être réalisés ici : <https://www.billetweb.fr/vide-grenier-de-la-braderie>





La course des serveuses et garçons de café se déroulera le dimanche 3 juillet. Les participants qui s'élanceront à 15 h du parvis haut de l'Hôtel de Ville devront effectuer un parcours de 3 kilomètres dans l'hyper-centre de la ville.

L'inscription est gratuite et possible jusqu'au samedi 2 juillet sur le site : www.angers-course-serveur.fr

Spectacles de jonglage le dimanche 3 juillet. Le collectif d'artistes jongleurs Takapish propose un spectacle d'une heure à 3 moments de la journée, sur 3 lieux différents : Place Sainte-Croix, de 11 h à midi ; sur le parvis de l'Hôtel de Ville, de 14 h à 15 h et place du Pilon, de 16 h à 17 h. Gratuit.

3 caricaturistes sont installés en centre-ville pour « croquer » les passants gratuitement sur la Place du Ralliement, la Place Sainte-Croix et la Place du Pilon le dimanche 3 juillet, de 10 h à 18 h.

Le marché aux puces de la place Mendès-France s'installera le samedi 3 juillet.

La brocante se tiendra comme d'habitude place Kennedy et rue Toussaint le dimanche 3 juillet.

Le marché d'artisans côtoiera le manège de la place Sainte Croix le dimanche 3 juillet.

Les Peintres du Bout du Monde, présents le 1^{er} dimanche de chaque mois seront installés Promenade du Bout du Monde le dimanche 3 juillet.

Des voitures de collections seront exposées place Lorraine le dimanche 3 juillet, de 10 h à 18 h.

Informations pratiques

Les voies seront fermées à la circulation automobile à 6 h 30 le samedi 2 juillet et à 7 h 30 le dimanche 3 juillet.

Seuls les livreurs, les secours et les commerçants participants seront autorisés à entrer dans le périmètre entre 6 h 30 et 8 h 30 le samedi et entre 7 h 30 et 9 h 30 le dimanche.

Le parking du Ralliement sera fermé le samedi 2 et le dimanche 3 juillet. Il sera possible d'y entrer le samedi soir à l'heure de réouverture des voies aux alentours de 21 h.

Le parking Leclerc sera réservé aux inscrits du vide-grenier le dimanche 3 juillet.

Grande Braderie d'Angers

Samedi 2 juillet, de 9 h à 19 h

Dimanche 3 juillet, de 10 h à 18 h

Centre-ville d'Angers

Plus d'infos : www.angers.fr et sur [l'appli Vivre à Angers](#)

